



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE CLERMONT FERRAND (63)

Utilisateur : webservice Pastell Acte

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Contrats, conventions et avenants
Numéro de l'acte :	CPFU_DECFRN15
Date de la décision :	2020-06-12 00:00:00+02
Objet :	FU/CF Décision de Maire concernant l'affaire n° 2020CF-FRN15 : Acquisition de fournitures pour la construction, l'exploitation et la maintenance de divers bâtiments de la ville de Clermont-Ferrand (2 lots) Marché n° 20-069 : Lot 1 : Vitrierie : Marché n° 20-070 Lot 2 : Lubrifiants, huiles et dégriffants
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	063-216301135-20200612-CPFU_DECFRN15-C C
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
063-216301135-20200612-CPFU_DECFRN15-CC-1-1_0.xml	text/xml	1132
Nom original :		
DECISION_LOT1_LOT2_20_069_20_070 sign_e .pdf	application/pdf	50911
Nom métier :		
99_DC-063-216301135-20200612-CPFU_DECFRN15-CC-1-1_1.pdf	application/pdf	50911

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	12 juin 2020 à 12h08min22s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 juin 2020 à 12h08min23s	Accepté par le TdT : validation OK

	<i>Transmis</i>	<i>12 juin 2020 à 12h08min26s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>12 juin 2020 à 12h08min44s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-06-12</i>



**DECISION DU MAIRE
PRISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 2122-22
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Objet : Acquisition de fournitures pour la construction, l'exploitation et la maintenance de divers bâtiments de la ville de Clermont-Ferrand

Vu les articles L2122-22 / L2131-1 et L2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 21 décembre 2017, transmise en Préfecture le 11 janvier 2018, donnant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Vu le budget communal,

Vu le Code de la Commande Publique publié le 5 décembre 2018,
Vu l'avis du PA en date du 12/06/2020

Le Maire de Clermont- Ferrand
DECIDE :

Article 1er : De conclure et signer le marché relatif à l'acquisition de fournitures pour la construction, l'exploitation et la maintenance de divers bâtiments de la ville de Clermont-Ferrand, passé selon un Marché à Procédure Adaptée en application du Code de la Commande Publique publié le 5 décembre 2018.

Lot 1 : Vitrerie

Marché n° 20-069

DAVID VERRE ET GLACE

63100 CLERMONT FERRAND

Pour un montant minimum annuel de 6 000 € H.T. et un maximum annuel de 24 000 € H.T.

Lot 2 : Lubrifiants, huiles et dégrissants

Marché n° 20-070

WURTH FRANCE

67158 ERSTEIN

Pour un montant minimum annuel de 600 € H.T. et un maximum annuel de 3 000 € H.T.

Article 2 : Les crédits correspondants sont inscrits au budget de l'exercice en cours sur les imputations suivantes :

Lot 1 : 0 011 0209 60628 607 755

Lot 2 : 0 011 0209 60628 607 755

Article 3 : La présente décision sera transmise au Préfet et publiée au recueil des actes administratifs. Un extrait en sera publié sur le site INTERNET de la Ville.

A Clermont-Ferrand, le **12 JUN 2020**
Pour le Maire et par délégation,

Françoise NOUHEN



-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE CLERMONT FERRAND (63)

Utilisateur : webservice Pastell Acte

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Contrats, conventions et avenants
Numéro de l'acte :	CPFU_DEC_16100
Date de la décision :	2020-06-12 00:00:00+02
Objet :	FU/MC/AT: Décision du Maire V2 annule et remplace la précédente transmise le 12/05/2020 concernant le Marché 16-100 : Service de télésurveillance des bâtiments et maintenance des installations d'alarme intrusion
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	063-216301135-20200612-CPFU_DEC_16100-C C
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée


Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
063-216301135-20200612-CPFU_DEC_16100-CC-1-1_0.xml	text/xml	1041
Nom original :		
V2 Decision_Telesurveillance_AVT2_16_100v2.pdf	application/pdf	260772
Nom métier :		
99_DC-063-216301135-20200612-CPFU_DEC_16100-CC-1-1_1.pdf	application/pdf	260772

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	12 juin 2020 à 17h22min56s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 juin 2020 à 17h22min56s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	12 juin 2020 à 17h22min58s	Transmis au MI
Acquittement reçu	12 juin 2020 à 17h38min08s	Reçu par le MI le 2020-06-12



Envoyé en préfecture le 12/06/2020
Reçu en préfecture le 12/06/2020
Affiché le 
ID : 063-216301135-20200612-CPFU_DEC_16100-CC

DÉCISION DU MAIRE
PRISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 2122-22
DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Objet : Service de télésurveillance des bâtiments et maintenance des installations d'alarme intrusion, de contrôle d'accès et de vidéo-protection – Avenant n°2

Vu les articles L2122-22 / L2131-1 et L2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 21 décembre 2017, transmise en Préfecture le 11 janvier 2018, donnant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Vu le budget communal,

Vu le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19 et notamment son article 1^{er}.

Vu l'ordonnance du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19

Le Maire de Clermont- Ferrand

DECIDE :

Article 1er : De conclure et signer l'avenant n°2 au marché n°16-100 de services passé en procédure d'appel d'offres ouvert concernant le marché de service de télésurveillance des bâtiments et maintenance des installations d'alarme intrusion, de contrôle d'accès et de vidéo-protection avec l'entreprise Groupe SCUTUM (94536 RUNGIS) pour un montant maximum porté à 280 500,00 € HT

ARTICLE 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'application de la présente décision.

Article 3: La présente décision sera transmise au Préfet et publiée au recueil des actes administratifs. Un extrait en sera publié sur le site INTERNET de la Ville.

A Clermont-Ferrand, le

Pour le Maire et par délégation,

Signé par : Françoise NOUHEN
Date : 12/06/2020
Qualité : Première Adjointe







BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE CLERMONT FERRAND (63)

Utilisateur : webservice Pastell Acte

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Contrats, conventions et avenants
Numéro de l'acte :	DM_20078
Date de la décision :	2020-06-12 00:00:00+02
Objet :	ST-IH- Décision marché n° 20-078 Maintenance des ascenseurs
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	063-216301135-20200612-DM_20078-CC
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
063-216301135-20200612-DM_20078-CC-1-1_0.xml	text/xml	1129
Nom original :		
DECISION_20_078.pdf	application/pdf	47016
Nom métier :		
10_DE-063-216301135-20200612-DM_20078-CC-1-1_1.pdf	application/pdf	47016
Nom original :		
RAO 120620.pdf	application/pdf	340297
Nom métier :		
11_RA-063-216301135-20200612-DM_20078-CC-1-1_2.pdf	application/pdf	340297
Nom original :		
PV CAO.pdf	application/pdf	168054
Nom métier :		
11_PV-063-216301135-20200612-DM_20078-CC-1-1_3.pdf	application/pdf	168054

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	12 juin 2020 à 11h52min30s	Dépôt initial

	<i>En attente de transmission</i>	<i>12 juin 2020 à 11h52min31s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>12 juin 2020 à 11h52min35s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>12 juin 2020 à 11h52min47s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-06-12</i>

DÉCISION DU MAIRE
PRISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 2122-22
DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Objet : Maintenance des ascenseurs de la ville de Clermont Ferrand

Vu les articles L2122-22 / L2131-1 et L2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 21 décembre 2017, transmise en Préfecture le 11 janvier 2018, donnant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Vu le budget communal,

Le Maire de Clermont- Ferrand
DECIDE :

Article 1er : De conclure et signer l'accord cadre relatif à la maintenance des ascenseurs de la ville de Clermont-Ferrand , passé en appel d'offres ouvert en application des articles R. 2124-1, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique

Accord Cadre N°20-078

Entreprise ORONA - 63170 Aubiere

Pour une durée de 48 mois et pour un montant minimum de 306 000,00 € HT et un montant maximum de 600 000,00 € HT


Article 2 : Les crédits correspondants sont inscrits au budget de l'exercice en cours sur les imputations suivantes :
contrat entretien annuel: 00/011/020.9/6156/3692/765

et investissement : 00/23/020.9/2313.1/3347/765

Article 3: La présente décision sera transmise au Préfet et publiée au recueil des actes administratifs. Un extrait en sera publié sur le site INTERNET de la Ville.

A Clermont-Ferrand, 12 JUN 2020

Pour le Maire et par délégation,


Pour le Maire et par délégation,
La Première Adjointe
Françoise NOUHEN



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE CLERMONT FERRAND (63)

Utilisateur : webservice Pastell Acte

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Contrats, conventions et avenants
Numéro de l'acte :	DM_20077
Date de la décision :	2020-06-12 00:00:00+02
Objet :	AT/MC/IH- Décision marché n° 20-077 - Télésurveillance des bâtiments et maintenance des installations d'alarme intrusion, contrôle d'accès et vidéoprotection
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	063-216301135-20200612-DM_20077-CC
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée


Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
063-216301135-20200612-DM_20077-CC-1-1_0.xml	text/xml	1224
Nom original :		
DECISION_20_077.pdf	application/pdf	48244
Nom métier :		
10_DE-063-216301135-20200612-DM_20077-CC-1-1_1.pdf	application/pdf	48244
Nom original :		
PV CAO.pdf	application/pdf	164143
Nom métier :		
11_PV-063-216301135-20200612-DM_20077-CC-1-1_2.pdf	application/pdf	164143
Nom original :		
RAO 120620.pdf	application/pdf	454490
Nom métier :		
11_RA-063-216301135-20200612-DM_20077-CC-1-1_3.pdf	application/pdf	454490

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	<i>Posté</i>	<i>12 juin 2020 à 11h40min47s</i>	<i>Dépôt initial</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>12 juin 2020 à 11h40min50s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>12 juin 2020 à 11h40min53s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>12 juin 2020 à 11h41min32s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-06-12</i>



Envoyé en préfecture le 12/06/2020
Reçu en préfecture le 12/06/2020
Affiché le 
ID : 063-216301135-20200612-DM_20077-CC

**DÉCISION DU MAIRE
PRISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 2122-22
DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

Objet : Service de télésurveillance des bâtiments et maintenance des installations d'alarme intrusion, de contrôle d'accès et de vidéo-protection

Vu les articles L2122-22 / L2131-1 et L2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 21 décembre 2017, transmise en Préfecture le 11 janvier 2018, donnant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Vu le budget communal,

**Le Maire de Clermont- Ferrand
DECIDE :**

Article 1er : De conclure et signer l'accord cadre N° 20-077 relatif à « La télésurveillance des bâtiments et maintenance des installations d'alarme intrusion, de contrôle d'accès et de vidéo-protection », passé en appel d'offres ouvert avec l'entreprise SCUTUM pour 4 ans et pour un montant minimum de 110 000,00 € HT et un montant maximum de 250 000,00 € HT

Article 2 : Les crédits correspondants sont inscrits au budget de l'exercice en cours sur les imputations suivantes :
011 / 020.9 / 628.2 / 3392

Article 3: La présente décision sera transmise au Préfet et publiée au recueil des actes administratifs. Un extrait en sera publié sur le site INTERNET de la Ville.

A Clermont-Ferrand, 12 JUIN 2020

Pour le Maire et par délégation,

Pour le Maire et par délégation,
La Première Adjointe
Françoise NOUHEN



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE CLERMONT FERRAND (63)

Utilisateur : webservice Pastell Acte

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Contrats, conventions et avenants
Numéro de l'acte :	DM20071_20076
Date de la décision :	2020-06-12 00:00:00+02
Objet :	LKG-IH- Décision marché n° 20-071 à 20-076 travaux extension restaurant GS A. Briand
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	063-216301135-20200612-DM20071_20076-CC
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
063-216301135-20200612-DM20071_20076-CC-1-1_0.xml	text/xml	1960
Nom original :		
DECISION20071_20076.pdf	application/pdf	66768
Nom métier :		
10_DE-063-216301135-20200612-DM20071_20076-CC-1-1_1.pdf	application/pdf	66768
Nom original :		
PV CAO120620.pdf	application/pdf	200817
Nom métier :		
11_PV-063-216301135-20200612-DM20071_20076-CC-1-1_2.pdf	application/pdf	200817
Nom original :		
RAO lot1.pdf	application/pdf	278187
Nom métier :		
11_RA-063-216301135-20200612-DM20071_20076-CC-1-1_3.pdf	application/pdf	278187
Nom original :		
RAO lot2.pdf	application/pdf	242095
Nom métier :		

11_RA-063-216301135-20200612-DM20071_20076-CC-1-1_4.pdf	application/pdf	242095
Nom original :		
RAO lot3.pdf	application/pdf	302597
Nom métier :		
11_RA-063-216301135-20200612-DM20071_20076-CC-1-1_5.pdf	application/pdf	302597
Nom original :		
RAO lot4.pdf	application/pdf	316362
Nom métier :		
11_RA-063-216301135-20200612-DM20071_20076-CC-1-1_6.pdf	application/pdf	316362
Nom original :		
RAO lot5.pdf	application/pdf	271467
Nom métier :		
11_RA-063-216301135-20200612-DM20071_20076-CC-1-1_7.pdf	application/pdf	271467
Nom original :		
RAO lot6.pdf	application/pdf	253053
Nom métier :		
11_RA-063-216301135-20200612-DM20071_20076-CC-1-1_8.pdf	application/pdf	253053
Nom original :		
RAO lot7.pdf	application/pdf	117344
Nom métier :		
11_RA-063-216301135-20200612-DM20071_20076-CC-1-1_9.pdf	application/pdf	117344

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	Posté	12 juin 2020 à 13h47min54s	Dépôt initial
	En attente de transmission	12 juin 2020 à 13h47min57s	Accepté par le TdT : validation OK
	Transmis	12 juin 2020 à 13h48min01s	Transmis au MI
	Acquittement reçu	12 juin 2020 à 13h48min10s	Reçu par le MI le 2020-06-12



**DECISION DU MAIRE
PRISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 2122-22
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Objet : Travaux d'extension satellite de restauration groupe scolaire Aristide Briand

Vu les articles L2122-22 / L2131-1 et L2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 21 décembre 2017, transmise en Préfecture le 11 janvier 2018, donnant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Vu le budget communal,

Vu le Code de la Commande Publique publié le 5 décembre 2018,
Vu la décision de la CAO en date du 12/06/2020

**Le Maire de Clermont- Ferrand
DECIDE :**

Article 1er : De conclure et signer les marchés relatifs aux travaux d'extension satellite de restauration groupe scolaire Aristide Briand passé selon une procédure adaptée en application de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Lot 1 : Démolition – Gros Œuvre – Aménagement extérieur

Marché n° 20-071

SANCHEZ EBNTREPRISE

63450 TALLENDE

Pour un montant de 79 703,00 € H.T.

Lot 2 : Etanchéité

Marché n° 20-072

SNEI

63370 LEMPDES

Pour un montant de 15 961,16 € H.T.

Lot 3 : Menuiseries extérieures aluminium

Marché n° 20-073

POL'AGRET

63100 CLERMONT-FERRAND

Pour un montant de 11 800,00 € H.T.

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le

SLO

ID : 063-216301135-20200612-DM20071_20076-CC

Lot 4 : Plâtrerie – Peinture - Faux-plafond

Marché n° 20-074

CHATRON

63000 CLERMONT-FERRAND

Pour un montant de 10 483,62 € H.T.

Lot 5 : Plomberie - Chauffage

Marché n° 20-075

BLANCHET

63000 CLERMONT FERRAND

Pour un montant de 7 690,73 € H.T.

Lot 6 : Electricité

Marché n° 20-076

SAEC

63200 MOZAC

Pour un montant de 3 146,82 € H.T.


Lot 7 : Carrelage

Aucune offre remise pour ce lot, il est proposé de le déclarer infructueux et de relancer une consultation.

Article 2 : Les crédits correspondants sont inscrits au budget de l'exercice en cours sur l'imputation suivante :
00/23/251/2313.1/3740/747

Article 3: La présente décision sera transmise au Préfet et publiée au recueil des actes administratifs. Un extrait en sera publié sur le site INTERNET de la Ville.

A Clermont-Ferrand, le 12 juin 2020
Pour le Maire et par délégation,


Pour le Maire et par délégation,
La Première Adjointe
Françoise NOUHEN